



Publication du Quinzième Anniversaire (2002 – 2017)



Forum Parlementaire sur les
armes légères et de petit calibre



FORUM PARLEMENTAIRE
SUR LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE

Le Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre est la seule organisation internationale pour les membres des parlements des tous les partis politiques qui se concentre spécifiquement sur la réduction et la prévention de la violence liée aux armes légères et de petit calibre. Notre objectif est de contribuer à la réalisation de sociétés plus pacifiques et plus développées par l'action parlementaire contre la violence armée pour accroître la sécurité humaine.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le :

Parliamentary Forum on Small Arms and Light Weapons
Hammarby allé 93
SE-120 63 Stockholm
Suède, Sweden

Tél / Fax +46 8 653 25 43
secretariat@parlforum.com
Facebook: @PFSALW | Twitter: @ParlForumSalw
www.parliamentaryforum.org

Publication du Quinzième Anniversaire, 2018

Le Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre a préparé cette publication. Les photographies sont dues à la courtoisie des auteurs en vedette, des sources publiques et les photos du Forum.

© Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre 2018 – Tous droits réservés

ISBN: 978-91-87409-05-9

Les points de vue exprimés dans ce rapport sont ceux du Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre et ne reflètent pas nécessairement ceux de ses donateurs. Les désignations utilisées et la présentation des matériels contenus dans cette publication n'impliquent pas l'expression du Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre concernant 1) le statut juridique de tout pays, territoire ou de toute région, de ses autorités ou groupes armés ; ou 2) concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Table des matières

Acronymes	iii
Les auteurs	iv
Préface	1
La création du Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre	3
Principales réalisations.....	5
Chapitre 1 – L'importance d'action parlementaire.....	7
Chapitre 2 – La coopération entre les parties prenantes pour la consolidation de la paix	12
Chapitre 3 – Cadres politiques et outils pour la prévention et la réduction de la violence armée.....	18
Chapitre 4 – Regardent vers l'avenir.....	23
Remerciements	25
Bibliographie	26

Acronymes

ALPC	Armes légères et de petit calibre
AMANI	Forum des parlementaires de la région des Grands Lacs sur la paix
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
Le Forum	Le Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
SweFOR	Le Mouvement suédoise de la réconciliation
TCA	Traité sur le commerce des armes
UNPoA	Programme d'action de l'organisation des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

Les auteurs

L'hon. José Figueroa Aguilar (Nicaragua)

L'hon. José Figueroa est membre du Parlement au Nicaragua. Il est membre du Conseil d'administration du Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre (le Forum) depuis 2014 agissant en qualité de vice-président pour la période 2004-2007. En 2006, il a été élu troisième secrétaire du Conseil d'administration de l'Assemblée nationale du Nicaragua. Il a été vice-président de la Commission de la production, de l'économie, des finances et du budget et est actuellement vice-président du Comité de modernisation. Il est également président du Comité Interparlementaire sur la compétitivité et la concurrence des entreprises et membre du Comité régional de sécurité du Forum des présidents d'Amérique centrale et des Caraïbes.

M. Baffour D. Amoa (Ghana)

M. Baffour D. Amoa est membre actif du Réseau international d'action sur les armes légères, lansa, depuis de nombreuses années et assure actuellement la présidence de son Conseil consultatif international. Il est également l'ancien président du Forum africain sur les armes légères, le président sortant du Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest, et un ancien membre du Comité directeur du Programme de contrôle des armes légères de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CÉDEAO). M. Amoa est actuellement membre du Conseil d'administration de la Commission nationale du Ghana sur les armes légères.

M. Paul Beijer (Suède)

M. Paul Beijer a été l'ambassadeur de la Suède pour le Traité sur le commerce des armes (TCA), d'abord en tant que négociateur principal de la Suède et plus tard en tant que responsable de la ratification et de la poursuite du processus du pays. Il était auparavant l'ambassadeur de la Suède en Bulgarie et en République populaire démocratique de Corée, ainsi qu'un conseiller spécial du gouvernement suédois sur les questions relatives à la péninsule coréenne. Plus récemment, en 2016, il a été élu président du groupe d'experts gouvernemental chargé d'examiner le registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

L'hon. Dr Raphael Chegeni (Tanzanie)

L'hon. Dr Raphael Chegeni est membre du Parlement à l'Assemblée nationale de Tanzanie et membre du Conseil d'administration du Forum depuis 2016. Parmi d'autres missions, il a été secrétaire général et plus tard président du Forum parlementaire des Grands Lacs sur la paix (Forum AMANI), un représentant d'Afrique de l'Est sur le Réseau parlementaire de la Banque mondiale, coprésident du Conseil du Réseau parlementaire pour le désarmement nucléaire dans le cadre de Middle Power Initiative, membre du Comité permanent des affaires étrangères et de la sécurité, membre des Parlementaires pour l'action

mondiale et membre du Conseil exécutif national de Chama Cha Mapinduzi, un parti au pouvoir politique en Tanzanie.

Mme María Pía Devoto (Argentine)

Mme María Pía Devoto est la directrice de l'organisation argentine Association pour la politique publique (Asociación Para Política Públicas) et elle est spécialiste des questions de sécurité internationale et de non-prolifération, du désarmement, de la maîtrise des armements et des questions de genre. Elle a été élue au Conseil d'administration du Forum en tant que représentante de la société civile en 2016. Mme Devoto est membre fondateur du Réseau argentin de désarmement, de la Coalition latino-américaine pour la prévention de la violence armée et du Réseau de sécurité humaine de l'Amérique latine et des Caraïbes dont elle est coordinatrice. Elle est également membre du Comité directeur de Contrôlez les armes et du Conseil de gouvernance de la Campagne internationale pour interdire les mines/armes à sous-munitions et de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires.

L'hon. Marko Đurišić (Serbie)

L'hon. Marko Đurišić est membre du Parlement en Serbie et a été élu pour la première fois en 2001. Il est membre du Forum depuis 2014 et est actuellement chef du groupe parlementaire du Parti social-démocrate ainsi que vice-président de la Commission de la défense et des affaires intérieures et membre du Comité des droits de l'enfant. L'hon. Marko Đurišić était auparavant chef de délégation à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

L'hon. Karin Enström (Suède)

L'hon. Karin Enström est membre du Parlement suédoise représentant le Parti modéré, la première fois élue en 1998. Elle est l'un des cofondateurs du Forum et a été élue membre du Conseil d'administration pour les années 2006-2008. L'hon. Karin Enström est actuellement vice-présidente de la délégation parlementaire suédoise à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et membre de la Commission des affaires de l'Union Européenne. En outre, elle a été nommée ministre de la Défense pour les années 2012-2014 et a été présidente ainsi que vice-présidente de la Commission parlementaire suédoise des affaires étrangères et elle est un ancien membre du Comité de la défense.

L'hon. Vincent de Paul Emah Etoundi (Cameroun)

L'hon. Vincent de Paul Emah Etoundi est membre du Parlement au Cameroun et a été élu représentant au Conseil d'administration du Forum en 2016. Il est un ancien membre de la Commission de la défense nationale et de la sécurité. Au cours de son deuxième mandat au Parlement, il est devenu secrétaire du Groupe Parlementaire de l'Assemblée nationale, membre du Commission des lois constitutionnelles, des droits de l'homme et des libertés, de la justice, de la législation et du règlement et de l'administration, président du Réseau des

Parlementaires pour la lutte contre la malnutrition et secrétaire général du Réseau des parlementaires pour la promotion de la jeunesse et de l'enfance.

Mme Karin Olofsson (Suède)

Mme Karin Olofsson est secrétaire générale du Forum depuis 2015. Auparavant, elle a occupé plusieurs postes au sein de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement, y compris en tant que conseillère politique sur la sécurité humaine, première secrétaire et responsable de la paix et de la sécurité à l'ambassade de la Suède en Colombie, deuxième secrétaire et responsable des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique à l'ambassade de Suède au Guatemala. Parmi d'autres missions, elle a également servi le Mouvement suédois de la réconciliation (SweFor) à différentes capacités, l'organisation qui a joué un rôle déterminant dans la création du Forum.

L'hon. Dr Sahar Qawasmi (Palestine)

L'hon. Dr Sahar Qawasmi est membre du Conseil législatif palestinien depuis janvier 2006 et elle est membre du Conseil d'administration du Forum depuis 2014. Elle est également membre du bloc parlementaire Fateh, du Comité politique, du Comité des affaires sociales et de la santé, et du Comité économique. Ses activités sociales et politiques sont entre autres ; présidente du Centre des femmes pour l'aide juridique et le conseil, vice-présidente du Forum du Parlement arabe sur la population et le développement, trésorier du Conseil de la Coalition des femmes parlementaires des pays arabes pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et membre du Conseil consultatif de l'Académie palestinienne pour les études de sécurité à l'Université d'Indépendance.

L'hon. Daisy Tourné (Uruguay)

L'hon. Daisy Tourné est membre du Parlement en Uruguay depuis 1995 et elle est devenue membre du Forum en 2006. En 2016, elle a été élue présidente du Forum pour la deuxième fois. L'hon. Daisy Tourné a été ministre de l'Intérieur en 2007-2010, la première femme à avoir été nommée à ce poste en Uruguay. Parmi d'autres missions, elle est membre du Comité de la population, du développement et de l'inclusion et du Groupe bicaméral féminin Uruguayen. De plus, elle a été secrétaire du Comité et membre du Conseil d'administration du Parlement latino-américain et est actuellement membre de son Conseil consultatif. Ses questions prioritaires sont les questions de genre, de la sécurité publique, des enfants et de l'éducation.

S.E. Eva Walder (Suède)

S.E. Eva Walder a été l'ambassadrice de la Suède à Singapour pendant les années 1998-2001 et l'ambassadrice de la Suède en Finlande en 2006-2008. Elle a été directrice générale de la politique commerciale au ministère suédois des Affaires étrangères avant d'être nommée à l'ambassadrice du désarmement en 2016. Dans son nouveau rôle, S.E. Eva Walder représente la Suède dans les processus internationaux de négociation dans le cadre du programme de

désarmement et de non-prolifération.

L'hon. Maria Andersson Willner (Suède)

L'hon. Maria Andersson Willner est active en politique depuis 2006 et est devenue membre du Parlement en Suède pour le Parti social-démocrate en 2014. L'hon. Maria Andersson Willner a été élue vice-présidente du Forum en 2016. Entre autres missions, elle est actuellement membre de la Commission parlementaire suédoise des affaires étrangères et elle est un ancien membre de la délégation parlementaire suédoise à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

M. Christer Winbäck (Suède)

M. Christer Winbäck est un ancien membre du Parlement suédois et l'un des cofondateurs du Forum. Il est devenu membre du Forum en 2004 et a été élu membre de son Conseil en 2007. Actuellement, il est membre du Comité électoral du Forum et chef de groupe pour son parti au niveau municipal. Il s'est activement employé à réduire et à prévenir la violence armée au cours des années. En tant que parlementaire, il a été membre de la Commission des affaires étrangères et s'est engagé dans des questions concernant l'Amérique latine. Il a été président des associations parlementaires pour l'Amérique latine ainsi que des armes légères et de petit calibre (ALPC).

Mme Eva Zetterberg (Suède)

Mme Eva Zetterberg est un ancien membre du Parlement et l'un des cofondateurs du Forum. Elle a été membre du Parlement en Suède en 1991-2002 et elle a été vice-présidente du Parlement suédois ainsi que membre de la Commission des affaires étrangères et de la Délégation parlementaire suédoise auprès de l'Union interparlementaire. En 2003, elle est devenue l'ambassadrice de Suède au Nicaragua et a ensuite été l'ambassadrice de Suède au Chili et au Pérou 2009-2014.

Préface

L'hon. Daisy Tourné – Membre du Sénat et présidente du Forum

M. Christer Winbäck – Ancien membre du Parlement, ancien vice-président et cofondateur du Forum



Cela fait 15 ans qu'un groupe de parlementaires d'Amérique centrale, d'Espagne et de Suède, avec le soutien du Mouvement suédois de la réconciliation (SweFOR), s'est réuni à Madrid avec l'idée de soutenir les efforts législatifs nationaux sur les armes légères et de petit calibre (ALPC), et d'aider les parlementaires à mettre en œuvre des instruments internationaux. Cette idée s'est consolidée dans ce que nous connaissons aujourd'hui en tant que Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre (le Forum), qui est présent dans plus de 80 pays et avec plus de 200 membres des différents partis politiques.

Depuis sa fondation en 2002, le Forum a fourni une plate-forme indispensable pour que les parlementaires se réunissent, échangent des idées, construisent des groupes de travaux parlementaires, proposent des politiques et créent un terrain d'entente pour la prévention et la réduction de la violence armée. Au cours de ces années, le Forum a soutenu des parlementaires de différents horizons politiques, qui ont été confrontés à des réalités difficiles. Le Forum leur a fourni différents outils politiques, des connaissances et un réseau pour lutter contre la prolifération incontrôlée des ALPC.

Les membres du Forum venant d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, du Moyen-Orient et d'Europe et sont devenus une force motrice dans leurs parlements, en promouvant une législation nationale responsable et en contribuant à l'adoption et à la mise en œuvre d'instruments internationaux pertinents tels que le Traité sur le commerce des armes (TCA) ainsi que le Programme d'action de l'Organisation des Nations Unies en vue de prévenir, de combattre et d'éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (UNPoA), et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les membres du Forum ont pour fonction de faire prendre conscience à leurs

parlements et à leurs circonscriptions des problèmes relatifs à la prolifération des armes, ainsi qu'à rendre leurs gouvernements responsables des politiques mises en œuvre en matière de contrôle des ALPC.

Le Forum, par l'intermédiaire de ses membres, a également comme priorité de faire évoluer l'égalité des sexes dans les travaux parlementaires, en particulier l'inclusion et la participation active des femmes en tant que décideurs dans les questions de paix et de sécurité. Depuis sa fondation en 2002, le Forum a publié diverses publications sur les politiques spécialisées sur les femmes, la paix et la sécurité, et son Conseil d'administration a approuvé un plan stratégique, dans lequel le renforcement de l'égalité entre les sexes et la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) est une priorité. Enfin, sur les quinze années de son existence, le Forum a été présidé par des femmes pendant neuf. Le Forum est également favorable à une approche multipartite, promouvant un dialogue plus large avec les représentants de la société civile et du gouvernement, ce qui conduit également à une intégration plus large des femmes.

Il y a 15 ans, les organisations de la société civile et un groupe de parlementaires espagnols, latino-américains et suédois se sont réunis pour créer le Forum. Au cours de ces années, l'organisation et ses membres ont pu contribuer à la réalisation de sociétés plus pacifiques et le développement durable par l'action parlementaire contre la violence armée visé à renforcer la sécurité humaine. Cette publication est consacrée à la célébration des 15 années de travail du Forum, mais plus que tout, pour encourager les autres parlementaires et réaffirmer l'engagement du Forum et ses membres de travailler pour parvenir à un monde plus pacifique, où le développement durable devient une réalité pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons du monde entier.

La création du Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre

Mme Eva Zetterberg – Ancien membre du Parlement et cofondatrice du Forum



La création formelle du Forum remonte à l'année 2002, mais l'histoire du Forum a commencé dès mai 1999. Le gouvernement suédois a été l'hôte d'une conférence mondiale à Stockholm pour la reconstruction avec les pays d'Amérique centrale touchés par l'ouragan Mitch en octobre 1998. À l'occasion de la réunion, la société civile a organisé une conférence sur le rôle que les acteurs de la société civile pourraient jouer dans la reconstruction de la société après l'ouragan. La grave menace que représentent les ALPC en Amérique centrale est une autre préoccupation qui a été discutée. J'ai participé en tant que parlementaire et j'ai souligné qu'il fallait envisager de réformes législatives pour limiter les effets de la prolifération incontrôlée des ALPC. Ma proposition a été acceptée et le Forum a été créé dans le cadre de SweFOR. Un réseau de parlementaires de tous les partis politiques a été formé en Suède et en Espagne. L'inauguration officielle du Forum s'est tenue à Madrid en 2002.

À la suite de la fondation du Forum, en collaboration avec un membre du personnel de SweFOR, j'ai rendu visite à des politiciens de plusieurs pays d'Amérique centrale pour préparer une assemblée générale au Panama en mai 2003. Des parlementaires de différents partis politiques dans la région ont d'abord promis, et ensuite adoptés et mis en œuvre la législation et la réglementation. D'autres mesures ont également été prises. Au cours des années suivantes, des parlementaires d'autres pays d'Amérique latine et d'autres continents se sont joints au Forum. Lorsque j'ai été l'ambassadrice suédoise au Nicaragua, il a été possible de constater que les discussions sur la nécessité d'améliorer le contrôle des ALPC faisaient de plus en plus partie du débat public.

Depuis lors, le développement positif d'agenda politique international sur la réduction de la violence armée est devenu évident avec l'adoption des traités de l'ONU tels que le TCA, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'UNPoA. Le rôle du Forum ne peut être sous-estimé dans ce processus en ce

qui concerne la législation et la supervision de la manière dont la législation est mise en pratique. Pour rendre le monde plus sûr pour les enfants, les femmes et les hommes, les efforts visant à réduire la violence armée doivent être renforcés !

Principales réalisations

L'état du monde, marqué par la violence et les conflits, souligne la nécessité d'accorder la priorité à la prévention et à la réduction de la violence armée. Selon Small Arms Survey, **875 millions** d'ALPC circulent dans le monde entier. En 2016, **210 000** personnes sont mortes de violences causées par des armes à feu.

Toutefois, ces dernières années ont vu un développement positif de l'agenda politique internationale sur la réduction de la violence armée. Le lien important entre le développement durable, la sécurité humaine et la prolifération incontrôlée des ALPC est reconnu dans **le Programme de développement durable à l'horizon 2030** à partir de 2015, **l'objectif de développement durable 16.4** (ODD) sur l'importance de réduire les flux d'armes illicites ainsi que dans le **TCA** réglementant les transferts internationaux d'armes, qui est entré en vigueur en 2014.

À ce jour, 92 États sont devenus des États parties et 130 pays ont signé le traité. Au niveau régional, une majorité des pays d'Europe, d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique centrale et des Caraïbes ont ratifié le TCA, ce qui fait que le respect et la mise en œuvre sont devenus une priorité. Pour les autres régions d'Amérique et d'Afrique, la ratification est à la traîne puisque près de la moitié de tous les pays ont signé le traité mais ne l'ont pas encore ratifié. Dans la région MENA, en Asie du Sud, en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est, très peu de pays ont adhéré au TCA.

L'UNPoA, adopté en 2001, est également un instrument important pour la réduction et la prévention de la violence armée. En 2018, la troisième Conférence d'examen du programme d'action et sa réunion préparatoire auront lieu avec l'objectif d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme d'action.

Les trois cadres internationaux mentionnés ci-dessus constituent le point de départ du Forum dans ses activités de **renforcement des capacités** et **d'élaboration des politiques** visant à aider les parlementaires dans leurs trois principaux rôles liés à la législation, à la supervision et à la sensibilisation.

Au cours des 15 dernières années, le Forum a*:

Appuyé plus de **70 parlementaires** de **36 pays** dans des activités visant à réduire la violence armée

Participé à plus de **45 conférences et séminaires de haut niveau** en tant que panéliste ou observateur

Publié **11 publications** et **34 Déclarations de principe** portant sur les questions liées à la violence armée

Rassemblé près **1000 parlementaires** et plus de **1300 autres parties prenantes** de **120 pays**

Produit plus de **100 matériaux sur mesure** aux membres, utilisés dans des réunions internationales et nationales

Accueilli **29 séminaires régionaux**, **30 séminaires nationaux**, **17 événements parallèles**

Fourni un appui à la **ratification du TCA** dans **6 pays** et à la signature dans d'autres pays

Élaboré une **Loi type** utilisée dans les réformes législatives dans **8 pays**

*Sur la base des rapports annuels et de la documentation interne du Forum entre 2002 et 2017.

Chapitre 1 – L'importance d'action parlementaire

L'hon. Dr Raphael Chegeni – Membre du Parlement et membre du Conseil du Forum



Légiférer, tenir le gouvernement responsable et sensibiliser constituent les trois rôles clés d'un parlementaire. L'exercice de ces rôles est étroitement lié, de sorte que le travail des parlementaires ne peut pas être évalué de manière efficace s'il n'y a pas un lien solide entre ces trois rôles. Dans les pays du Sud, nous, parlementaires, sommes confrontés à des difficultés différentes lorsqu'il s'agit d'appliquer ces trois rôles clefs, et l'une des plus importantes difficultés est celle que représente la limitation des ressources nécessaires pour réaliser nos fonctions parlementaires.

Les difficultés concernant le rôle législatif peuvent paraître les plus faciles à surmonter, cependant, malgré les efforts déployés par les gouvernements des pays du Sud pour permettre aux infrastructures et au capital humain nécessaires pour un bon fonctionnement dans les parlements, les processus législatifs sont confrontés à des défis. Cela est plus tangible dans le processus d'incorporation des instruments internationaux dans le droit national, compte tenu des différents processus de politique et de communication entre les pouvoirs exécutif et législatif. Dans cette entreprise, le Forum s'est révélé fondamental pour combler les lacunes existantes, en fournissant aux parlementaires les outils politiques et l'appui thématique nécessaires pour faire progresser la mise en œuvre des instruments internationaux au niveau local.

En Tanzanie, nous avons appuyé des initiatives gouvernementales visant à confisquer et à détruire des armes à feu, afin de veiller à ce qu'elles ne tombent pas entre de mauvaises mains. La sensibilisation joue un rôle fondamental dans cette entreprise, la population et les parties prenantes concernées doivent recevoir des informations appropriées sur l'importance d'un contrôle solide des ALPC et sur la prévention et réduction de la violence armée pour accroître le soutien aux initiatives de remise des armes à feu. Le pays est confronté à de graves problèmes liés aux frontières et au trafic illicite qui y a lieu. Par conséquent, le Parlement de la Tanzanie a travaillé sur la loi sur le contrôle des

armes à feu, adoptée en 2015, qui est actuellement dans sa phase de mise en œuvre.

En tant que membre du Parlement, j'ai eu la chance de participer au Forum en tant que membre régulier et membre du Conseil, en soutenant les activités du Forum dans la région de l'Afrique de l'Est. J'ai également eu l'honneur d'être actif en tant que secrétaire général et plus tard président du Forum des parlementaires de la région des Grands Lacs sur la paix (AMANI Forum), fondé en 1998 par des parlementaires régionaux pour créer une structure permettant de coordonner les travaux pour parvenir à une paix durable. À AMANI Forum, nous avons appuyé des efforts coordonnés dans la région pour sensibiliser la population au problème des ALPC illicites et à la mise en œuvre des instruments internationaux. Mes expériences dans les deux organisations m'ont montré la pertinence des travaux parlementaires pour réaliser une paix durable, où les changements ne peuvent être réalisés que par le dialogue, l'inclusion et la coopération étroite entre les parties prenantes concernées.

L'hon. Maria Andersson Willner – Membre du Parlement et vice-présidente du Forum

L'hon. Karin Enström – Membre du Parlement et ancien membre du Conseil et cofondatrice du Forum



Le travail à travers des différents partis politiques doit être l'une des pierres angulaires de la démocratie, cependant, étant donné la réalité de la politique quotidienne, cette mission s'avère parfois difficile à accomplir. En Suède, le caractère démocratique de notre parlement permet et demande que les différents groupes politiques travaillent ensemble dans différents domaines, par exemple la réduction de la violence armée qui est largement acceptée comme fondamentale pour le développement durable. Il existe un accord entre les parties sur le fait que la violence liée aux ALPC doit être évitée et au moins réduite, cependant, le timing et les méthodes sont restés un point de discussion au cours des années.

La Suède est à l'avant-garde de la coopération au développement avec sa politique étrangère soulignant l'importance de la paix et de la sécurité internationales, et la prévention et la réduction de la violence armée. C'est pourquoi la Suède est devenue un champion pour soutenir les efforts internationaux tels que le TCA, l'UNPoA et les instruments similaires dans lesquels les initiatives de réduction de la violence armée en font partie.

Toutefois, ces progrès sont le résultat d'un processus complexe de discussions et d'intégration de vues tant au Parlement qu'au sein de la société au cours des 50 dernières années. Permettez-nous de partager avec vous deux histoires réussies de travail parlementaire à travers les différents partis politiques.

La première, c'est la création de la commission de l'investigation sur le contrôle des exportations d'équipements militaires en 2012, un comité de différents partis politiques chargé d'examiner et de proposer des modifications au contrôle actuel des exportations d'armes en Suède. Après plusieurs années de travail et de négociations avec les différents partis politiques, le gouvernement a présenté un projet de loi au pouvoir législatif, qui comprend des modifications visant à renforcer les contrôles des exportations d'armes, et où il est proposé d'inclure un critère de démocratie dans le processus d'approbation d'une licence d'exportation

d'armes. La deuxième histoire, qui nous considérons comme un exemple très réussi de la réduction et de la prévention de la violence armée, est la création du Forum. Depuis sa conception, le Forum a été une organisation rassemblant différents groupes politiques, et qui, au moment de sa création, a compris les vues du large spectre des expressions politiques à l'échelle mondiale. Le Forum a contribué à la création d'une loi type et a appuyé des initiatives parlementaires sur la réduction et la prévention des ALPC.

Au Forum, des parlementaires du monde entier, avec des affiliations différentes et qui font face à des réalités différentes, ont travaillé sans relâche à la prévention et à la réduction de la violence armée, pour améliorer la législation nationale, pour la coopération au niveau régional et pour superviser la mise en œuvre des initiatives de la maîtrise des armements. En tant que membres du Parlement suédois et du Forum, nous pouvons confirmer que le travail effectué au travers des différents partis politiques est possible et nécessaire. Indépendamment de notre affiliation politique, nous devons accorder la priorité au dialogue, à la diplomatie et à la résolution des conflits pour surmonter les défis mondiaux d'aujourd'hui.

Mme María Pía Devoto – Directrice de l'Association pour la politique publique et membre du Conseil du Forum



En 2013, le Bureau des Affaires de désarmement des Nations Unies, le Conseil pour l'avenir du monde et l'Union Interparlementaire, ont décerné le prix de la politique futur au programme national d'Argentine pour la remise volontaire des armes à feu, pour sa mise en œuvre vertu des politiques publiques et sa contribution à la Paix, au développement durable et à la sécurité humaine.

Les travaux préparatoires au programme national ont commencé en 2006, encouragés par le Réseau argentin de désarmement. Le succès des années suivantes a été possible grâce à la collaboration étroite entre le gouvernement et la société civile dans la conception, la mise en œuvre et la supervision. Le rôle du Parlement était de promouvoir le débat du programme et de faire passer la loi qui l'a créé. Cela était crucial pour assurer le pluralisme démocratique et contribuer à la réalisation du programme de désarmement.

Certains événements tragiques, en particulier, l'homicide d'un jeune étudiant dans une rue bondée à Buenos Aires en 2006, commis par un propriétaire d'arme à feu légale souffrant de troubles mentaux, a mis la société civile et les médias en état d'alerte. Dans les sociétés démocratiques, lorsqu'il y a une grande inquiétude parmi les citoyens, les médias peuvent attirer l'attention de l'ensemble de la classe politique, des gouvernements et des parlements. À cette époque en Argentine, le président a personnellement reçu des demandes de la société civile, y compris l'appel à la mise en œuvre d'un programme de désarmement. Cela a conduit à la mise en œuvre du programme en 2007 et à la destruction d'environ 300 000 armes à feu depuis cette date.

Le niveau élevé de violence armée en Amérique latine exige des efforts conjoints, comme dans le cas précédent, entre les gouvernements, les parlementaires et les organisations de la société civile au niveau régional, ainsi que des politiques globales pour faire face aux conséquences de la violence armée sur la société.

Chapitre 2 – La coopération entre les parties prenantes pour la consolidation de la paix

L'hon. José Figueroa Aguilar – Membre du Parlement et membre du Conseil du Forum



Le monde d'aujourd'hui connaît des situations très complexes de violence armée, qui constituent des menaces à la paix mondiale. La présence de groupes terroristes qui affaiblissent la gouvernance dans différentes régions de la planète, le trafic de drogues, la criminalité organisée et les armes aux mains de civils sans réglementation ni contrôle sont des défis pour la population, les gouvernements et la communauté internationale.

Le Nicaragua est passé d'un scénario de guerre à celui de la paix et de la réconciliation. La volonté politique de prévenir et de faire face aux menaces à la paix, la coordination interinstitutionnelle efficace entre les différentes branches de l'État, a renforcé le système de prévention et de sécurité des citoyens, facilité par la réforme ou l'approbation des lois. Cela permet aujourd'hui au Nicaragua d'être l'un des pays les plus sûrs de la région, avec des niveaux plus élevés de gouvernance, de croissance économique et d'inclusion sociale par rapport aux autres états d'Amérique centrale et d'Amérique latine.

Les indicateurs de sécurité des citoyens montrent comparativement le rapport entre les homicides et les crimes dans les pays d'Amérique centrale entre le 1er janvier et le 31 mai de 2017. Selon la commission des chefs de police de l'Amérique centrale, 1,840 homicides ont été commis au Guatemala ; 1720 en Honduras ; 1405 au Salvador; 224 au Costa Rica, et 198 au Nicaragua, ce qui confirme que le Nicaragua a beaucoup progressé dans la réduction de la violence armée.

En tant que membre du Parlement, avec mes collègues, nous avons encouragé l'adoption de la Loi 510 « Loi spéciale pour le contrôle et la réglementation des armes à feu, des munitions, des explosifs et d'autres matières connexes », qui a contribué à la diminution de la possession civile d'armes et, par conséquent a permis la réduction des crimes et de la violence armée.

De même, nous avons demandé l'approbation de la Loi 903 pour « La réglementation des services de sécurité privés » effectués par des personnes physiques ou morales dans l'une quelconque de ses modalités, soit à des fins commerciales, soit pour son propre bénéfice. La Loi réglemente les conditions de ses installations, le contrôle de son personnel et son armement, son équipement et ses performances, ce qui a contribué au contrôle des armes utilisées. Nous avons également travaillé sur la Loi 735 pour la prévention, et la poursuite de la criminalité organisée et l'administration des biens confisqués ou abandonnés, qui pénalisent fortement les groupes criminels liés à la criminalité organisée.

Nous avons également appuyé les réformes de la Loi 641 « Code pénal de la République du Nicaragua », Loi 406 « Code de procédure pénale » et Loi 779 « Loi globale contre la violence à l'égard des femmes ». Il convient de noter que la police nationale a mis en place un modèle de sécurité préventive proactive et communautaire, permettant un travail efficace en matière de prévention du crime, en particulier dans le domaine du contrôle des armes et de la réduction de la violence armée. Ce plan s'inscrit dans le cadre de la politique de sécurité citoyenne avec un profil communautaire promu par le gouvernement.

Le Nicaragua est un pays où l'approche sexospécifique et la prépondérance du rôle des femmes et des jeunes se reflète dans chacune des politiques publiques du gouvernement. La vice-présidence de la République, la présidence du Pouvoir Judiciaire, le bureau du Procureur, la direction de la Police, le ministère de la Défense, le ministère de l'Intérieur, entre autres, sont tous dirigés par des femmes.

En plus de nos propres difficultés, le Nicaragua reste exposé à tous les effets secondaires des conflits régionaux et mondiaux. Malgré cela, les indicateurs montrent des progrès significatifs contre la violence armée, la criminalité organisée et le trafic de drogues dans le pays.

La coopération multiforme entre les différents acteurs, le gouvernement, la société civile et la communauté internationale est essentielle pour faire face aux risques et progresser sur une route vers la paix, la sécurité et la stabilité pour la construction de sociétés pacifiques et inclusives.

L'hon. Dr Sahar Qawasmi – Membre du Parlement et membre du Conseil du Forum



La Palestine est un État sous occupation avec une autorité palestinienne de transition, où les forces de sécurité palestiniennes protègent la vie quotidienne des citoyens palestiniens dans les zones A et B en Cisjordanie, conformément à l'accord d'Oslo II. Ainsi, les forces de sécurité sont responsables du bien-être de la population, de la prévention et de la lutte contre tous les types de crime.

Les accords et protocoles d'Oslo stipulent qu'aucune organisation, groupe ou personne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ne doit fabriquer, vendre, acquérir, posséder, importer ou introduire en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza des armes, armes à feu, des munitions, des explosifs, de la poudre à canon ou tout équipement connexe.

D'après le rapport du secrétaire général de l'ONU à partir de 2016 sur les colonies israéliennes dans les Territoires palestiniens occupés, les actions de l'armée israélienne ou des colons israéliens continuent de causer de nombreuses victimes de violence à l'arme à feu, aggravées par la situation sécuritaire en Cisjordanie. Cela a des conséquences aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Cependant l'insécurité pour les femmes augmente alors qu'elles sont déjà les victimes de l'occupation et aussi sujettes à la violence armée qui existe parmi la population palestinienne.

En tant que membre du Parlement, je travaille pour créer un climat constructif pour renforcer le respect du droit international et des protocoles relatifs aux droits de l'homme aux niveaux national, régional et international. Un exemple en est mon rôle en tant que président du Conseil d'administration du Centre des femmes pour l'aide juridique et le conseil, une organisation palestinienne de la société civile où nous travaillons pour faire face aux causes et aux conséquences de la violence sexiste au sein de la communauté palestinienne, ainsi que les effets sexospécifiques de l'augmentation de la militarisation associée à l'occupation israélienne. De la même manière, en tant que vice-présidente du Forum des parlementaires arabes sur la population et le développement, et en tant que membre du Comité directeur de la dernière conférence parlementaire internationale qui s'est tenue à Stockholm en 2014, j'ai pris part au groupe de

travail qui a contribué aux ODD au niveau mondial, en travaillant pour l'amélioration et l'évaluation de sa mise en œuvre dans la région arabe.

Un autre exemple d'initiative similaire, mais à un niveau plus élevé, a été l'organe créé après les accords d'Oslo, la Commission internationale des femmes pour une paix juste et durable, composée de femmes dirigeantes actives : 20 palestiniennes, 20 Israéliennes et 20 activistes féminines de la communauté internationale. Ce groupe était fondé sur la reconnaissance du droit palestinien à l'autodétermination et sur une solution à deux États fondée sur différentes résolutions des Nations Unies. Malheureusement, cet organe a été dissous en raison de désaccords politiques entre les membres. Toutefois, nous pensons toujours que la paix est réalisable, et grâce au travail que nous faisons au sein du Forum, nous pouvons atteindre l'objectif de vivre à l'abri de la violence armée pour promouvoir le développement durable.

M. Baffour D. Amoa – Président du Conseil consultatif international du Réseau international d'action sur les armes légères



En ce qui concerne la violence armée, l'Afrique a beaucoup souffert. En Afrique de l'Ouest, il a fallu les efforts conjugués de la société civile, des parlementaires et de plusieurs gouvernements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, pour maîtriser la violence armée découlant des guerres civiles en Sierra Leone et au Libéria. La réalisation d'une paix durable a permis un développement durable.

Des situations similaires de violence armée se sont produites dans d'autres pays du continent, et certains cas persistent encore aujourd'hui. D'une manière générale, il faut une mobilisation de la société civile, un lobbying et une mobilisation de masse, ainsi que l'appui des parlementaires pour inciter les gouvernements à agir de manière décisive.

Les négociations de paix ont généralement réussi lorsqu'elles ont été soutenues par des efforts de consolidation de la paix et des campagnes contre la prolifération des armes légères, ainsi que par la société civile et les parlementaires qui ont engagé les gouvernements et les parties belligérantes dans le dialogue. En Afrique de l'Ouest, par exemple, la collaboration entre le Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest et la CÉDÉAO a abouti à la Convention de la CÉDÉAO sur les armes légères, leurs munitions et autres matériels connexes. Cette Convention a permis de réglementer avec succès l'importation des ALPC. Les importations d'armes dans la région par les États membres suivent des procédures strictes qui doivent respecter le principe de transparence et de divulgation complète. L'exemple de l'Afrique de l'Ouest n'est pas une exception - le reste du continent africain regorge d'exemples similaires. Dans toutes ces situations, les efforts de collaboration entre la société civile, les parlementaires et les gouvernements ont abouti à des solutions raisonnablement amiables et durables.

Toutefois, toutes ces initiatives de réduction de la violence armée n'auraient pas été possibles sans la coopération et l'assistance de la communauté internationale sous les auspices de l'ONU. Les principaux instruments de contrôle des armements résultant de cette coopération sont l'UNPoA (2001); le protocole relatif aux armes à feu (2001), l'instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes

légères et de petit calibre illicites (2005), le TCA (2014) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (2015). Les exemples susmentionnés montrent clairement que la coopération est essentielle pour construire des sociétés pacifiques et inclusives.

Chapitre 3 – Cadres politiques et outils pour la prévention et la réduction de la violence armée

S.E. Eva Walder – Ambassadrice du désarmement

M. Paul Beijer – Ancien ambassadeur du Traité sur le commerce des armes



À mesure que la communauté internationale prend conscience de l'impact grave des transferts non réglementés, illégaux et irresponsables d'ALPC, de nouveaux cadres politiques ont été mis au point pour relever ce défi. Ces cadres ont été mis au point aux niveaux national, régional et mondial. Ceux-ci se complètent les uns les autres, car les transferts indésirables sont souvent transfrontaliers et, par conséquent, impossibles à traiter efficacement sur une base strictement nationale.

La Suède est fermement convaincue de la nécessité de la coopération internationale dans ce domaine et a toujours appuyé les initiatives visant à créer et à appliquer des instruments efficaces aux niveaux régional et international. Nous voyons un continuum se développer, allant de l'UNPoA qui se concentre sur les mesures de contrôle des ALPC au niveau national, et des initiatives régionales d'ALPC, à l'accord global conclu il y a quatre ans sur le TCA, qui couvre également les ALPC.

La dernière réalisation internationale dans ce domaine, les ODD, est particulièrement bienvenue parce qu'elle lie le concept de sécurité au développement social et économique de manière globale. Étant donné qu'aucun de ces instruments n'interdit les transferts responsables d'armes à l'appui du droit à la légitime défense inscrit dans la charte des Nations Unies, la Suède estime qu'il n'y a pas de contradiction entre le soutien actif à ces efforts internationaux et à la production et l'exportation d'équipements de défense, aussi longtemps qu'ils sont réalisés dans le cadre national responsable de contrôle des exportations.

Un effort international très fructueux dans ce domaine est le TCA. La rapidité avec laquelle le traité a été finalisé, le caractère pertinent des obligations convenues, et les efforts actuellement réalisés dans le monde entier pour

appliquer efficacement ce traité, peuvent tous être attribués à un partenariat dynamique entre une large gamme géographique de pays, et leurs sociétés civiles respectives. Une mention spéciale devrait être faite ici sur le rôle important que les parlementaires ont joué et continueront à jouer.

Des représentants de différents parlements nationaux et de leurs associations internationales ont été actifs pendant la phase de négociation du traité et ont contribué à assurer la qualité substantielle du produit final. Leur rôle n'est pas moins important maintenant que le TCA est entré en vigueur : leur travail est lié à l'encourager le plus grand nombre possible de gouvernements à adhérer au traité, et à l'exhorter ou à faciliter la mise en œuvre effective du traité au niveau national, et enfin à assurer que les ressources nécessaires soient mises à disposition. Ils ont pu assurer également un fonctionnement efficace des systèmes de contrôle nationaux à plus long terme. Nous saluons les travaux que le Forum a faits pour appuyer la participation active des parlementaires au processus du TCA, et demandons instamment au Forum de continuer avec une vigueur sans relâche.

L'hon. Vincent de Paul Emah Etoundi – Membre du Parlement et membre du Conseil du Forum



La violence liée aux ALPC constitue une menace pour la paix et la stabilité des États. Au Cameroun, les guerres et l'instabilité dans les pays voisins et la guerre asymétrique contre la secte terroriste Boko Haram ont facilité la circulation de ces armes, ce qui a conduit à une crise de sécurité à laquelle des solutions appropriées doivent être trouvées.

En effet, en tant que parlementaires, nous travaillons pour la ratification du TCA, pour la réalisation de l'ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces, et pour l'adoption de lois réglementant la circulation des ALPC. Ainsi, grâce à notre plaidoyer et à notre lobbying auprès des décideurs, nous avons contribué à la ratification de la Convention de Kinshasa et à l'adoption de la loi sur les armes et les munitions au Cameroun en novembre 2016. Cette loi permet non seulement la mise en œuvre de la Convention, mais aussi la mise en place d'un cadre administratif, juridique et répressif pour le contrôle de la prolifération des ALPC.

Dans le même esprit, nous avons travaillé en synergie pour mettre en place une commission nationale de lutter contre la prolifération des ALPC, dont le projet de décret est en cours de finalisation. En outre, en partenariat avec certaines organisations de la société civile, nous avons également organisé des ateliers de sensibilisation sur la ratification du TCA pour la population, les membres du gouvernement et les membres du Parlement. Le but de ces échanges était d'accroître les connaissances des parties prenantes au sujet du traité et de les sensibiliser à la nécessité d'accélérer le processus de ratification du traité.

En outre, en tant que parlementaire mon rôle est de sensibiliser l'opinion. Grâce à l'organisation non gouvernementale de l'École de citoyenneté et de politique de Yaoundé, nous avons organisé et soutenu divers ateliers et sessions régionales dont l'objectif est de promouvoir une culture de paix et de sécurité.

Il reste encore beaucoup à faire pour éradiquer ce fléau et nous nous engageons à intensifier les activités de mobiliser, tout en poursuivant activement l'adoption d'un plan d'action national pour la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui vise spécifiquement les femmes dans la prévention des conflits armés et le renforcement de la participation des jeunes à la prévention et à la réduction de la violence armée au service du développement durable et de la paix.

L'hon. Marko Đurišić – Membre du Parlement



La Serbie a été l'un des premiers pays à avoir ratifié le TCA et à mettre en œuvre les dispositions du traité dans les lois nationales (la Loi sur l'exportation et l'importation d'armes et de matériel militaire) en octobre 2014. Bien que la Loi prévoit un niveau élevé d'exportation, dans la pratique, il y a des cas où les armes et les munitions produites en Serbie finissent dans les pays qui figurent sur la liste des sanctions de l'ONU.

Au cours des discussions parlementaires sur la nécessité d'un contrôle renforcé, l'argument relatif au manque de fonds est fréquemment utilisé, soulignant également que l'exportation d'armes est une activité économique importante et qu'une exportation accrue est l'une des principales priorités du gouvernement. Malheureusement, le Parlement serbe manque également de fonds, ainsi qu'un cadre juridique pour un meilleur mécanisme de surveillance. Dans l'avenir, en tant que parlementaire, je vais investir des efforts pour améliorer cette situation. Je fais de mon mieux pour sensibiliser le plus grand nombre de mes collègues sur le TCA et sur l'ODD 16 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin de permettre une meilleure contribution à la paix dans la région et à l'échelle mondiale.

La loi sur les armes et les munitions de février 2015, qui régleme la possession et le port d'armes à feu, fournit un contrôle plus strict de la délivrance des permis de possession d'armes à feu et des peines plus sévères pour la possession d'armes à feu illégales. En Serbie, comme dans toute la région, les armes à feu illégales sont répandues en raison des guerres dans les années 1990. Selon la source web GunPolicy.org, entre 200.000 et 1.000.000 pièces d'armes illégales sont en possession de citoyens serbes.

Aujourd'hui, ces armes sont utilisées dans des différents crimes, mais les accidents causés par l'utilisation incompétente d'armes se produisent aussi fréquemment. Au Parlement, je plaide en faveur d'un processus approfondi de légalisation et de retour des armes illégales à la police, avec des délais clairs, et que les sanctions pour possession d'armes illégales devraient devenir plus sévères dès la finalisation de ce processus. Malheureusement, cette proposition n'a pas été acceptée, et les activités de collecte d'armes ont eu des résultats médiocres, bien qu'elles aient eu lieu à plusieurs reprises.

Je parle de cette question avec mes collègues parlementaires de la région, nous échangeons nos expériences et nous utilisons les exemples de bonnes pratiques de nos pays. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour réduire sensiblement le nombre d'armes illégales que les citoyens de notre région possèdent. Dans ce processus, le Forum sert de plate-forme pour échanger des données d'expérience sur les outils politiques qui sont indispensables pour promouvoir un développement plus pacifique et plus stable en Serbie et dans la région.

Chapitre 4 – Regardent vers l'avenir

Mme Karin Olofsson – Secrétaire Générale du Forum



L'État du monde souligne la nécessité d'accorder la priorité à la prévention et à la réduction de la violence armée, et l'on voit que les efforts du Forum, malheureusement, restent très pertinents. Le monde en 2017 est marqué par la violence, les conflits armés, ainsi que la propagation du terrorisme mondial et de la criminalité organisée. Les conflits armés et la violence, indépendants de l'échelle, se perpétuent par la disponibilité d'ALPC.

Certaines avancées en matière d'instruments de maîtrise des armements ont eu lieu au cours des 15 dernières années, par exemple l'entrée en vigueur du TCA et la reconnaissance du lien entre le développement durable et le flux illicite d'armes au Programme de développement durable à l'horizon 2030 par l'ODD 16.4. Toutefois, le monde est encore confronté à des défis en matière de prévention et de réduction de la violence armée. Chaque année, selon Small Arms Survey, 210 000 personnes perdent la vie en raison de la violence à l'arme à feu, ce qui entraîne des très grandes pertes humaines, économiques et sociales dans les situations de conflit et de non-conflit.

Au fur et à mesure que l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités constituent la base de nos travaux, en ce qui concerne le rôle législatif, la supervision et la sensibilisation des parlements, le Forum a été confronté à divers défis. Le développement politique et le renouvellement des élections sont des défis inhérents qui exigent une flexibilité en combinaison avec une manière solide et institutionnelle de travailler. La viabilité financière est un autre défi. Étant donné que les changements politiques sont des processus à long terme, le financement adéquat est une condition essentielle pour parvenir à un effet durable.

La volonté politique et l'investissement financier dans les efforts de consolidation de la paix, tels que le Forum, sont des interventions vitales et efficaces pour parvenir à un monde plus pacifique. Comme indiqué dans Global Peace Index 2017, chaque dollar des États-Unis (USD) investi dans la consolidation de la paix peut conduire à une baisse de 16 USD du coût des conflits armés. Cela signifie

que les ressources peuvent être utilisées de manière constructive pour construire des sociétés développées durables.

À l'avenir, le Forum permettra de consolider et d'affiner les résultats obtenus grâce à un travail de renforcement des politiques plus et à la sensibilisation. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'UNPoA et le TCA sont des cadres internationaux vitaux pour nos efforts. L'égalité entre les sexes continuera d'être une priorité, en insistant sur la nécessité d'inclure, de représenter et de faire participer les femmes à la fois en matière thématique et en structure. Comme il a été souligné dans une déclaration de principe récente du Forum, le rôle des jeunes en tant que victimes et agents de la violence armée est important à reconnaître, mais aussi leur rôle en tant qu'agents du changement dans la réalisation de la paix et la sécurité.

Compte tenu de la situation dans le monde, le Forum a la responsabilité de poursuivre les travaux visant à contribuer à un monde plus pacifique avec un développement durable pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Grâce à l'engagement de nos membres et à la collaboration solide avec d'autres parties prenantes, le Forum a été et sera en mesure de s'acquitter de cet engagement.

Remerciements

Le Forum tient à exprimer sa gratitude aux donateurs suivants, pour avoir fait confiance et appuyé les travaux du Forum sur la prévention et la réduction de la violence armée au cours de ces 15 dernières années.

Donateurs actuels :

L'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA)

Le Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements (UNSCAR)

L'Académie Folke Bernadotte (FBA)

Donateurs passés :

Département du Développement international – Le Royaume-Uni (DFID)

Ministère Fédéral des Affaires étrangères – Allemagne (AA)

La Campagne international pour interdire les mines – Coalition des armes à sous-munitions (ICBL-CMC)

Ministère des Affaires étrangères – Suède (UD)

Ministère des Affaires étrangères et de la coopération – Espagne (MAEC)

Le Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements (UNSCAR)

Enfin, le Forum tient à remercier les nombreux parlements nationaux et internationaux, les autorités nationales, les organisations internationales et les institutions de recherche qui ont appuyé le Forum, accueilli ses activités et fourni des contributions en nature à la réalisation de ses travaux. Le Forum remercie également les experts et les organisations de la société civile dans le monde entier pour les recherches et les connaissances inestimables qu'ils ont fournies.

Bibliographie

Alpers, P., Marcus, W. & Natalia, M. (2017). Serbia - Gun Facts, Figures and the Law. Sydney School of Public Health, The University of Sydney. GunPolicy.org, 12 January. Récupéré le 2 octobre, 2017 (en ligne) :
<https://www.gunpolicy.org/firearms/region/serbia>

Institute for Economics and Peace. (2017, juin). Global Peace Index. Récupéré le 2 octobre, 2017 (en ligne) :
<http://visionofhumanity.org/app/uploads/2017/06/GPI17-Report.pdf>

L'Assemblée générale des Nations Unies (2016, 23 août). Report of the Special Committee to Investigate Israeli Practices Affecting the Human Rights of the Palestinian People and Other Arabs of the Occupied Territories (Rep. No. A/71/352). Récupéré le 2 octobre du site web de l'Assemblée générale des Nations Unies :
http://www.ohchr.org/Documents/Countries/PS/SG_Report_on_Israeli_A.71.355.pdf

Velásquez, U. (2017, 14 juin). Nicaragua tiene menos muertes por accidentes y homicidio. El Nuevo Diario. Récupéré le 2 octobre, 2017 (en ligne) :
<http://www.elnuevodiario.com.ni/nacionales/430856-nicaragua-tiene-menos-muertes-accidentes-homicidio/>

Widmer, M. & Pavesi, I. (2016). Firearms and Violent Deaths. Small Arms Survey Research Notes, Number 60, p. 1. Récupéré le 2 octobre, 2017 (en ligne) :
http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/H-Research_Notes/SAS-Research-Note-60.pdf

McEvoy, C. & Hideg, G. (2017) Global Violent Deaths 2017, Time to Decide, Small Arms Survey, Récupéré le 7 février, 2018 (en ligne) :
<http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/U-Reports/SAS-Report-GVD2017.pdf>



**Contribuez à nos travaux* sur la prévention de la violence causée par les armes
légères et de petit calibre**

Swish: 123 515 16 42

*La transparence est un principe essentiel pour le Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre. Les recettes et les dépenses financières sont soumises à un audit externe par un auditeur indépendant chaque année. Les rapports pertinents sont publiés sur notre site web.

Hammarby Allé 93, 4ème étage, 120 63 Stockholm

Téléphone : +46 (0)8 653 2543

Email : secretariat@parforum.org

Site Web : <http://parliamentaryforum.org>

Facebook : @PFSALW

Twitter : @ParlForumSalw



FORUM PARLEMENTAIRE
SUR LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE